

Compte rendu du Conseil d'établissement 11 février 2015

Sous réserve d'approbation par le prochain Conseil d'établissement.

Sont présents :

Membres siégeant à voix délibérative	
Le Conseiller Culturel	M. LANE Philippe
La Provisseure	Mme BOUCHÉ Sylvette
Le Directeur Primaire	M. FONTAINE Frédéric
La Directrice Administrative & Financière	Mme GRATIOLET Céline
La Conseillère Principale d'Éducation	Mme EURY-SHAWAREB Pascaline
4 représentants élus des personnels enseignants et non-enseignants	Mme SALEH Nathalie
	Mme BONNETAUD Caroline
	Mme CHEBOUROU Fouzia
	Mme FRAVAL Sandrine
3 représentants élus des parents d'élèves	Mme EL-HAGE Mary
	Mme KURDI Léna
	Mme SHAAR Majida
2 représentants élus des élèves	Mlle OBEIDAT Leila (1 ^{ère})
	Mlle TIJANI Na'ima (Tle)
Membres siégeant à voix consultative	
2 membres du Conseil de gestion	M. MARTINON David, Président
	LEGOUPIL Edouard, Trésorier (absent)
Conseillère Consulaire	Mme LEDGER Laurence

Secrétaires de séance : enseignantes Mmes Nathalie SALEH et Caroline BONNETAUD, et administration Frédéric FONTAINE, directeur du primaire.

Début de la séance : 16h20

1) Approbation du CR du CE du 04/11

Des ajouts sur les interventions de Mme Ledger, Conseillère consulaire élue, sont approuvés.

Adoption à l'unanimité.

2) Approbation du CR du Conseil du Second Degré du 2 février 15

- Un vote sur l'accord d'un voyage à Paris, dans l'attente d'un budget, pour la classe de 6^e en 2016 est proposé. Ce voyage correspond au principe une équipe, une classe complète, un projet de classe. Mme Ledger, conseillère consulaire, demande si le projet sera financé par l'établissement. Mme la Provisure répond qu'une participation minimale sera demandée aux parents et que la recherche d'un sponsor est en cours.

Adoption à l'unanimité

- Un vote sur le principe de création d'un poste de résident en EPS (Education physique et sportive) est proposé pour la rentrée 2016-2017. La présence d'une personne titulaire d'EPS est en effet souhaitable pour développer les activités extra-scolaires - suite à une forte demande des familles -, pour coordonner toutes les activités sportives et extra-scolaires du secondaire et du primaire, pour organiser des compétitions sportives. Il est précisé que cette demande de création de poste est subordonnée aux moyens financiers dont dispose l'établissement.

Les enseignants veulent s'assurer qu'il n'y aura aucune incidence sur l'emploi à plein temps du professeur actuel d'EPS. Mme la Provisure répond qu'un temps complet est garanti pour le professeur d'EPS. Les enseignants posent ensuite la question du financement de ce poste et demandent dans quelle mesure l'AEFE va continuer à prendre en charge une partie du salaire des résidents. Mme Bouché répond que le pourcentage du salaire de cet éventuel nouveau résident sera le résultat d'une négociation avec l'AEFE.

Adoption à l'unanimité sous réserve de moyens financiers.

- Une modification du règlement intérieur du Conseil d'Établissement est soumise au vote pour permettre la publication des comptes rendus avant la tenue du prochain conseil. Il est prévu de l'envoyer à l'ensemble des membres du Conseil d'Établissement puis de le diffuser sur le site du LFA avec la mention « sous réserve d'approbation au prochain Conseil d'Établissement ».

Adoption à l'unanimité.

Mme Ledger, Conseillère consulaire, demande à ce que les adresses mail des membres du CE soient visibles lors de l'envoi du compte-rendu afin d'améliorer la communication. La proviseure demande à ce que tout envoi au CE soit fait à l'ensemble des membres.

Adoption à l'unanimité.

Mme Ledger demande également que son nom soit mentionné dans le compte-rendu lors de ses interventions.

- Un autre projet de voyage pédagogique est soumis au CE : il s'agit d'une sortie de deux jours et une nuit au Wadi Rum prévue en juin pour les élèves de 6^e en lien avec le programme de géographie, les compétences du socle commun et le projet d'établissement. Les professeurs d'histoire-géographie, d'anglais et d'arabe participent au projet. Un budget prévisionnel a été établi pour un montant de 1741 JOD. Chaque famille aurait à sa charge la somme de 65 jod. L'établissement

participerait à la hauteur de 180 JOD environ. Les parents émettent une réserve sur la date à cause de la chaleur.

Adoption à l'unanimité sur le principe du voyage.

3) CR du conseil d'école

Le directeur précise que le CR est disponible sur le site internet et insiste sur les points suivants:

- nouveau mobilier pour toutes les classes
- matériel interactif (accompagné d'une formation des enseignants d'une durée de 4h prévue dimanche 8 mars)
- une partie de la commande est parvenue, l'équipement de jeux est arrivé, le climat déterminera la date d'installation
- dans les classes tout le mobilier de rangement est installé à la satisfaction de tous
- la bibliothèque est en cours de réaménagement ; la fin est prévue après vacances d'hiver et l'accès sera ouvert aux classes pour des activités pédagogiques
- la salle informatique a été réaménagée

Une commission enseignants – parents a été réunie ce jour à propos de la cafétéria ; il est prévu d'installer une douzaine de tables rondes avec sièges intégrés ; un cahier des charges est en cours d'établissement pour prévoir une petite restauration pour les enfants en garantissant la quantité, la qualité et l'hygiène.

Remplacements des Professeurs des Ecoles :

- sur des absences courtes (moins de quinze jours), il n'est pas fait appel à un professeur extérieur, mais au personnel disponible dans l'établissement (sur des heures de décharge de langue ou avec des professeurs déjà à mi-temps dans l'établissement...)
- sur des absences longues, il est fait appel à des personnes extérieures ; un petit vivier existe.

4) Présentation du budget

Le Président du Conseil de Gestion, M. David Martinon, rappelle la politique générale.

- Le budget est équilibré. La situation financière de l'établissement est très saine. Le budget a été prévu sur une base de 526 élèves. On note la stabilisation des effectifs d'élèves jordaniens et l'augmentation des effectifs d'élèves-tiers (liés au personnel d'ambassades et des ONG).
- Aucun investissement majeur n'est prévu. L'objectif est de reprendre des coûts plus ordinaires, sans trop augmenter les frais d'inscription. Une augmentation de 4% l'an prochain est prévue et de maximum 5% dans les prochaines années. A titre de comparaison, le taux d'augmentation des écoles étrangères varie entre 5 et 9 %.
- Une augmentation de la masse salariale est prévue, en raison de l'augmentation des salaires du personnel recruté local (+ 5 %) et du plus grand nombre de personnels.
- Une demande concernant les familles « nombreuses » (tarif dégressif à partir du 2^e enfant) a été rejetée. Il paraît en effet difficile de l'accorder. Un tarif dégressif existe déjà à partir de 3 enfants.
- Deux postes de dépenses sont exceptionnels par rapport aux années précédentes : la communication (site internet) et la sécurité.
- Une modification du règlement financier a été faite pour supprimer un problème soulevé l'an dernier : certaines familles inscrivaient leurs enfants mais annulaient les inscriptions en septembre. Pour y remédier, un dépôt forfaitaire de 400 JOD, avance de paiement pour le 1^{er} trimestre, sera

- demandé aux familles lors de la réinscription de leurs enfants, ce qui permettra de faciliter la préparation de la rentrée (en termes d'effectifs, de nombre de classes, de nombres d'enseignants).
- Une autre demande a été faite par les diplomates jordaniens qui sont mutés 2 à 3 ans à l'étranger puis qui reviennent en Jordanie et qui devaient payer à nouveau les frais d'inscription. Le conseil de gestion décide que ces familles n'auront pas à repayer les frais d'inscription. Ce dispositif est élargi à toutes les autres familles dans la même situation dans un délai de 5 ans.
 - Un point à risque est présenté : la communauté française est très liée aux ONG et donc peu stable.
 - L'AEFE a accordé plusieurs subventions :
 - Au lycée, installation de stores sur les fenêtres non encore équipées : 13 339 euros
 - Un système de visio-conférence pour réduire les déplacements (réunions, oraux de second groupe) : 3600 euros
 - Travaux de sécurisation : 35 000 euros alors que les travaux sont évalués à 88 000 euros. L'ambassade de France a envoyé un courrier formel au Ministère des Affaires Etrangères et à l'AEFE pour demander un crédit supplémentaire. Une demande pour un montant de 53 000 euros sera examinée à la commission paritaire technique de l'AEFE au mois de mars. L'Agence devrait être particulièrement attentive à cette demande étant donné le contexte actuel.
 - Dépenses :
 - Augmentation des dépenses concernant l'électricité, due à une hausse des tarifs et de la consommation. Un bilan énergétique va être fait. Le prix du gaz reste stable.
 - Matériel de nettoyage : augmentation du coût du papier toilette (de meilleure qualité) afin de ne pas bloquer le système de traitement des eaux usées.
 - Augmentation sur contrats de maintenance : espaces verts, gardiennage
 - Honoraires : recours nécessaire à un audit comptable, pour être en conformité avec les lois jordaniennes.
 - Projet communication : augmentation importante de ce poste du fait de la création du site internet du LFA avec traduction trilingue et informations mises à jour régulièrement, nouveau logo, déclinaison sur des objets distribués.
 - Taxe foncière : Mme la Conseillère consulaire demande si le LFA est exonéré du paiement des taxes foncières. La question est de savoir si un propriétaire étranger peut bénéficier de cette exonération. La question sera posée. Mme la Directrice administrative et financière précise que le LFA bénéficie déjà d'une réduction des taxes foncières.
 - Salaires : augmentation des salaires des recrutés locaux de 5 % et de la masse salariale de 9 %. Budgétisation d'un poste d'infirmière, mais recrutement difficile (langue, salaire).

5) Tests du British Council

Mme King, professeur d'anglais, apporte des informations demandées lors du précédent CE :

- Elle rappelle que l'an passé, les élèves volontaires des classes de CM2, 5^e, 3^e, 1^{ère} ont passé des tests (Cambridge tests) qui correspondent aux niveaux respectifs de B1 (s'exprimer sur des sujets familiers), B2 (s'exprimer sur des sujets moins familiers), C1 (niveau de langue plus avancé) et C2 (expression courante de la langue) du cadre européen des langues.
- Elle compare les tests du British Council et les tests IELTS : les premiers permettent d'obtenir un diplôme à chaque niveau, à durée indéfinie, donc ils ont une meilleure reconnaissance, alors que les seconds sont des tests qui indiquent un niveau de langue valable deux années seulement sans délivrance de diplôme.
- Elle précise que ces diplômes sont reconnus par beaucoup d'universités étrangères et d'entreprises.

- La question de la généralisation à tous les élèves des « Cambridge tests » est posée. Mme la Directrice administrative et financière précise qu'il n'est pas possible d'inclure les tarifs de passage de ces tests dans les frais d'inscription du lycée, car ils sont différents selon les niveaux.

Il est proposé de rester sur la base du volontariat des élèves. Les enseignants d'anglais détermineront le niveau de diplôme auquel peut se présenter chaque candidat.

Vote à l'unanimité.

6) Calendrier

Un minimum de 171 jours de classe est exigé au primaire : le calendrier proposé en compte 174.

Celui-ci a été élaboré dans un souci de répartition équilibrée entre les jours fériés locaux et les jours fériés français et dans le respect du rythme scolaire français (une période de 6 à 8 semaines de cours entre chaque période de vacances)

Vote à l'unanimité.

Mme la Proviseure fait plusieurs rappels :

- Une Journée Portes Ouvertes sera organisée au primaire et au lycée le 6 avril pour les parents désireux d'inscrire leurs enfants au LFA.
- Un groupe d'élèves de CM2, de 3^e et de 2^{nde} participent à l'action « Ambassadeurs en herbe ». Il s'agit d'une action de l'AEFE qui sélectionne les meilleurs orateurs, médiateurs et modérateurs participants. Cinq élèves représenteront l'établissement au Liban le 6 mars. La finale aura lieu à Paris le 10 mai. Trois thèmes sont retenus : environnement, sauvegarde du patrimoine, sciences et avenir. Cette action permet de conforter l'image de l'excellence de l'établissement.
- La participation à la Journée internationale de la Jeunesse à Marseille (action culturelle et sportive) est envisagée. Le financement du voyage est en réflexion.
- Une journée banalisée aura lieu lundi 13 avril. Elle a pour but d'anticiper la rentrée et de travailler sur le projet d'établissement. En préparation à cette journée, un questionnaire pour évaluer le projet d'établissement a été élaboré, testé et finalisé. Il sera transmis prochainement aux familles. Les élèves de 1ères et de Terminales viendront néanmoins au lycée pour les épreuves du bac blanc.

Vote à l'unanimité.

7) Point sécurité

Mme la Proviseure rappelle que la sécurité a été progressivement renforcée depuis la rentrée de septembre et précise qu'elle travaille en collaboration permanente et étroite avec les interlocuteurs de l'Ambassade de France et des autorités jordaniennes (gendarmerie). Toutes les mesures qui sont prises sont évaluées par des professionnels de la sécurité.

Fin de séance à 18h40

